

Le dépistage du cancer du sein

Brochure d'information



Dépistage du cancer du sein
Canton de Vaud

Table des matières

Ce que vous devez savoir sur le cancer du sein	3
Le cancer du sein en chiffres	3
Prévenir le cancer du sein	3
Quelles sont les femmes concernées par ce cancer ?	4
Les experts recommandent la mammographie dans le cadre d'un programme de dépistage	5
La mammographie de dépistage	5
Qu'est-ce qu'un programme de dépistage du cancer du sein ?	6
Combien coûte la mammographie dans le cadre d'un programme de dépistage ?	7
Participer au programme de dépistage du cancer du sein : Qui ? Comment ?	7
Quels sont les résultats pour 1'000 femmes qui font une mammographie dans le cadre d'un programme de dépistage du cancer du sein ?	8
Quels sont les avantages et les inconvénients d'une mammographie de dépistage ?	9
Que faire si ...	10
Comment prendre un rendez-vous pour la mammographie ?	11
Comment vous préparer à la mammographie ?	12
Comment se déroule la mammographie ?	12
Que se passe t'il après la mammographie ?	13
Quand et comment le résultat est-il communiqué ?	13
Mon résultat est négatif	13
Mon résultat est négatif mais ma densité mammaire est très élevée	13
Ma mammographie met en évidence une image douteuse, que va-t-il se passer ?	14
Que se passe-t-il si un cancer du sein est diagnostiqué ?	15
Termes médicaux	16
Informations complémentaires	17

Ce que vous devez savoir sur le cancer du sein

Le cancer du sein en chiffres

Le cancer du sein en Suisse est la première cause de cancer et de décès par cancer chez la femme :

- chaque année, il frappe plus de 5'700 femmes et provoque 1'400 décès
- plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont grandes
- grâce aux progrès des traitements et également d'une augmentation de la réalisation des mammographies de dépistage, la mortalité par cancer du sein baisse régulièrement en Suisse depuis plus de dix ans

Prévenir le cancer du sein

Il n'existe malheureusement pas de protection absolue contre le cancer du sein. Il est toutefois possible de réduire le risque de développer cette maladie grâce à un mode de vie sain :

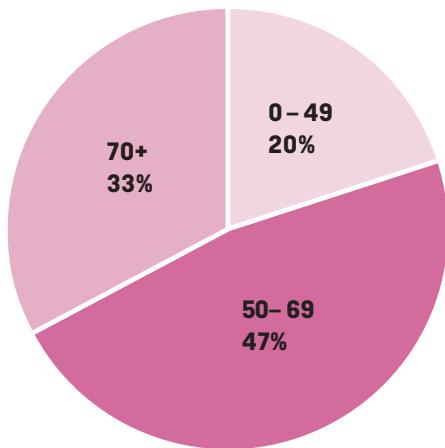
- manger quotidiennement des fruits et légumes
- avoir une activité physique suffisante et régulière
- éviter l'excès d'alcool et le tabac

Pour en savoir plus, consulter la rubrique "Prévenir le cancer" du site de la Ligue suisse contre le cancer www.liguecancer.ch.

Quelles sont les femmes concernées par ce cancer ?

- La plupart des cancers du sein sont découverts chez des femmes qui n'ont pas de risque familial connu.
- En complément du sexe, le vieillissement est la cause la plus importante de déclenchement d'un cancer du sein : le risque augmente avec les années.
- Environ 80 % des cancers du sein sont diagnostiqués en Suisse après l'âge de 50 ans.

Illustration : Fréquence du cancer du sein en Suisse par tranche d'âge



Source : Institut national d'épidémiologie du cancer et d'enregistrement des tumeurs (NICER), 2016 :
Statistique de l'incidence des cancers en Suisse pour la période 2008–2012

Le cancer du sein :

- est plus fréquent après 50 ans
- en cas d'antécédents familiaux n'attendez pas 50 ans pour en parler avec votre médecin

Les experts recommandent la mammographie dans le cadre d'un programme de dépistage

La fédération Swiss Cancer Screening, la Ligue suisse contre le cancer, de même que des experts en Suisse comme à l'étranger recommandent aux femmes âgées de 50 à 74 ans d'effectuer tous les deux ans une mammographie dans le cadre d'un programme de dépistage du cancer du sein soumis à un contrôle de qualité.

Cependant, comme tous les autres examens médicaux, la mammographie de dépistage présente des avantages et des inconvénients.

- La décision de participer au programme de dépistage vous revient.
- Prenez le temps de lire cette brochure attentivement. Les termes médicaux sont expliqués à la page 16.
- Vous avez des questions complémentaires ?
→ contactez-nous au 0848 990 990 (tarif local).

La mammographie de dépistage

La mammographie de dépistage est une radiographie des seins. Cet examen permet de déceler des tumeurs de très petite taille, bien avant que celles-ci ne soient palpables ou ne se manifestent par d'autres symptômes.

Qu'est-ce qu'un programme de dépistage du cancer du sein ?

Un programme de dépistage du cancer du sein propose de manière systématique à toutes les femmes, dès l'âge de 50 ans, d'effectuer tous les deux ans une mammographie. En Suisse, plusieurs cantons ont mis en place ce type de programme.

Les mammographies réalisées dans le cadre du programme vaudois de dépistage se caractérisent par une qualité élevée, parce que :

- le programme respecte des critères de qualité élevés définis sur le plan national et international
- les instituts de radiologie participant au programme vaudois* doivent être agréés et respecter un cahier des charges strict
- les appareils utilisés répondent à des normes de qualité très strictes et sont soumis périodiquement à un contrôle interne et externe de qualité
- les techniciens / techniciennes en radiologie médicale disposent d'une formation spécifique et continue leur permettant de réaliser des mammographies de qualité
- les images sont examinées de manière indépendante par deux radiologues spécialement formés, en cas de résultats divergents un troisième radiologue est consulté
- la procédure de lectures multiples permet, dans le programme vaudois, d'augmenter de 15% le nombre de cancers détectés
- la qualité du programme est constamment améliorée grâce à une évaluation périodique des résultats

*La liste des instituts de radiologie participant au programme de dépistage se trouve sur le site internet des programmes vaudois de dépistage du cancer – Unisanté (www.pvdc.ch).

Combien coûte la mammographie dans le cadre d'un programme de dépistage ?

- La mammographie faite dans le programme de dépistage vaudois est prise en charge en tiers payant à 90% hors franchise, par l'assurance-maladie de base (LAMal).
- Le coût de l'examen est d'environ CHF 200.-
- Seule la participation de 10 %, environ CHF 20.-, vous sera facturée directement par votre assurance LAMal.

Si vous n'avez pas d'assurance-maladie suisse et que vous résidez dans le canton de Vaud, vous pouvez malgré tout faire une mammographie dans le cadre du programme de dépistage. Il vous appartient cependant de contacter directement votre assurance pour un éventuel remboursement. Vous recevrez une facture pour le montant total de l'examen.

Participer au programme de dépistage du cancer du sein : Qui ? Comment ?

Qui ?

- Les femmes âgées de plus de 50 ans résidant dans le canton de Vaud.
- Les frontalieres âgées de plus de 50 ans travaillant dans le canton de Vaud avec une assurance-maladie suisse (LAMal).

Comment ?

- Une invitation à effectuer une mammographie de dépistage vous est envoyée automatiquement par écrit tous les deux ans jusqu'à l'âge de 74 ans.
- Si vous n'avez pas reçu d'invitation, êtes âgée de plus de 50 ans et que vous souhaitez participer au programme de dépistage : contactez-nous au 0848 990 990 (tarif local).

Pour bénéficier de la prise en charge de la mammographie de dépistage en tiers payant à 90% hors franchise, par l'assurance-maladie de base (LAMal), l'examen doit être fait dans le cadre du programme cantonal.

Quels sont les résultats pour 1'000 femmes qui font une mammographie dans le cadre d'un programme de dépistage du cancer du sein ?

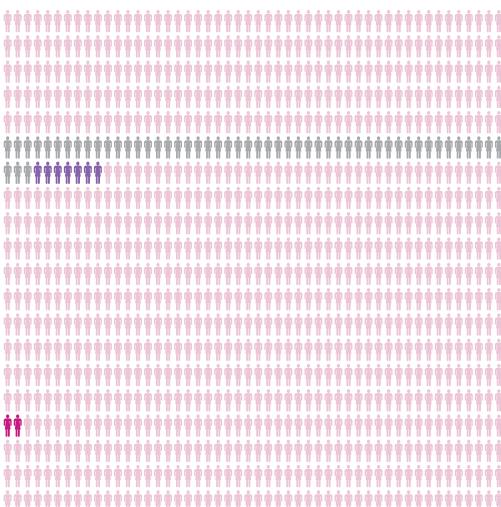
Chacun des symboles ci-dessous représente une des 1'000 femmes examinées. Comme le montre l'illustration, les résultats de la mammographie sont normaux dans la majorité des cas.

Sur les 1'000 résultats



950 sont négatifs

(résultat normal, pas d'image douteuse à la mammographie de dépistage).



50 sont positifs

(présence d'une image douteuse à la mammographie de dépistage) et vont nécessiter des examens complémentaires.

- dans 43 cas, les bilans concluent à une origine bénigne
- **dans 7 cas, un cancer sera diagnostiquée.**



A savoir : 2 cancers seront diagnostiqués dans l'intervalle de deux ans qui sépare les mammographies de dépistage (cancer d'intervalle).

Source: Recommandations européennes pour l'assurance de qualité dans le dépistage et le diagnostic du cancer du sein, 4^e édition.

Un résultat négatif de la mammographie n'est pas une garantie absolue : il est important de consulter un médecin sans tarder en cas de symptôme nouveau entre deux mammographies.

Quels sont les avantages et les inconvénients d'une mammographie de dépistage ?



Avantages

- La mammographie permet généralement de déceler un cancer du sein tôt dans son développement, ce qui augmente les chances de réussite du traitement (guérison).
- Un cancer détecté à un stade peu avancé permet généralement un traitement moins lourd : souvent, le sein peut être préservé et une chimiothérapie n'est pas nécessaire.
- Le dépistage est rassurant pour la grande majorité des femmes : 95% des résultats sont négatifs.



Inconvénients

- Risque de résultat « faux négatif » : *le résultat de la mammographie peut être négatif et, rarement, un cancer du sein diagnostiqué moins de deux ans après le contrôle.*
- Risque de résultat « faux positif » : *en cas de résultat positif, dans neuf cas sur dix les examens complémentaires ne confirment pas de cancer mais une lésion bénigne. L'attente des résultats définitifs est souvent vécue avec anxiété.*
- Risque de surdiagnostic : *la mammographie peut détecter des tumeurs d'évolution lente qui n'auraient peut-être jamais eu de conséquences sur la santé.*
- Risque de surtraitements : *il est actuellement impossible au moment du diagnostic de prédir précisément comment la tumeur va évoluer, celle-ci est traitée systématiquement.*
- Exposition à des rayonnements lors de la mammographie : *ce problème est pris en compte, les rayonnements sont contrôlés et d'intensité minime.*

Que faire si ...

... vous venez de remarquer une modification au niveau de vos seins ?

N'attendez pas l'invitation du programme de dépistage, adressez-vous directement à votre médecin.

... vous avez déjà eu un cancer du sein ?

Dans ce cas, renseignez-vous auprès de votre médecin pour savoir quels sont les examens les mieux adaptés à votre situation.

... quelqu'un de votre famille directe (mère, père, sœur, fille) a déjà eu un cancer du sein avant l'âge de 50 ans ?

Demandez conseil à votre médecin pour un éventuel suivi personnalisé.

... vous êtes porteuse d'implants (prothèses) mammaires ?

Demandez conseil à votre médecin ou adressez-vous au programme de dépistage. Votre mammographie sera adaptée à cette situation. Il est recommandé en complément de réaliser une échographie mammaire (celle-ci ne pourra pas être effectuée en même temps que la mammographie et ne sera pas exemptée de la franchise).

... vous êtes porteuse d'un pacemaker ?

La mammographie de dépistage n'est pas contre-indiquée.

**De manière générale, en cas de doute,
demandez conseil à votre médecin**

Comment prendre un rendez-vous pour la mammographie ?

Choisissez l'institut de radiologie agréé qui vous convient sur la liste transmise avec votre lettre d'invitation. Cette liste est également disponible sur le site internet des programmes vaudois de dépistage du cancer – Unisanté (www.pvdc.ch).

Si vous êtes porteuse d'implants mammaires, soyez attentive au fait que seuls certains instituts de radiologie assurent la réalisation des mammographies dans votre situation.

C'est votre première participation au programme vaudois de dépistage du cancer du sein ?



Nous avons besoin de créer votre dossier de participation.

- Contactez-nous par téléphone au 0848 990 990 (tarif local) pour prendre un rendez-vous.

Vous avez déjà participé au programme vaudois de dépistage du cancer du sein ?



Si vous remplissez toujours les critères de participation, deux possibilités :

- Prenez votre rendez-vous **directement en ligne** sur le site internet des programmes vaudois de dépistage du cancer – Unisanté (www.pvdc.ch)
Ou
- Contactez-nous par téléphone au 0848 990 990 (tarif local) pour prendre un rendez-vous.

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner :

- Par téléphone : 0848 990 990 (tarif local)
Lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Par email : depistage.sein@unisante.ch

Comment vous préparer à la mammographie ?

- Choix de la date : si vous êtes encore réglée, fixez le rendez-vous dans les jours qui suivent le début de vos règles, lorsque vos seins sont moins sensibles.
- Si vous souhaitez que l'examen soit réalisé par une femme, mentionnez-le clairement lors de la prise de rendez-vous.
- Si vous êtes porteuse d'implants (prothèses) mammaires, veuillez le signaler lors de la prise de rendez-vous.
- En cas de handicap (notamment déplacement en fauteuil roulant) : veuillez le signaler lors de la prise de rendez-vous pour l'organisation de votre examen dans les meilleures conditions.

Le jour de l'examen



- portez si possible un vêtement facile à enlever : pour effectuer la mammographie vous devrez vous déshabiller jusqu'à la taille
- n'appliquez pas de déodorant, poudre, lotion pour le corps ou parfum sur les seins et les aisselles
- ne portez pas de bijoux sur le haut du corps pour effectuer l'examen (chaînette, collier, etc.)

Comment se déroule la mammographie ?

- Prévoyez 20 à 30 minutes au total : la mammographie en elle-même ne dure que quelques minutes.
- Vous devrez répondre à un bref questionnaire médical avant l'examen, et donner votre accord pour sa réalisation en signant un formulaire de **consentement** consultable sur notre site internet www.pvdc.ch.
- Pour obtenir une image de qualité, chaque sein est comprimé entre deux plaques pendant quelques secondes et dans deux positions : ce moment est parfois ressenti comme inconfortable, mais cela ne dure pas.
- Vous n'aurez pas d'entretien ni consultation avec un médecin dans le cadre du programme de dépistage.

Que se passe t'il après la mammographie ?

Quand et comment le résultat est-il communiqué ?

- Un délai est nécessaire pour permettre qu'au minimum deux radiologues examinent minutieusement votre mammographie de dépistage.
- Vous recevrez le résultat par écrit dans les huit jours ouvrables après votre bilan.
- Le résultat est également transmis aux médecins de votre choix, pour autant que vous nous communiquiez leurs coordonnées.

Mon résultat est négatif

La lettre de résultat vous informe que votre mammographie ne révèle pas d'image douteuse.

- Vous serez réinvitée automatiquement dans deux ans dans la limite de votre 74^e anniversaire
- Ce résultat n'est pas une garantie absolue : en cas d'anomalie ou symptôme au niveau des seins, prenez un avis médical sans tarder.
- Dans tous les cas, il est souhaitable de consulter votre médecin une fois par an pour un examen clinique des seins.

Mon résultat est négatif mais ma densité mammaire est très élevée

Environ 5% des femmes participant au programme vaudois de dépistage ont une densité mammaire très élevée. Cette situation n'est pas anormale ni inquiétante, mais rend l'analyse des mammographies plus difficile et moins fiable. Pour cette raison, même en cas d'absence d'image mammographique douteuse, les femmes ayant une densité mammaire très élevée à la mammographie de dépistage en sont informées et reçoivent systématiquement une recommandation d'échographie mammaire complémentaire. Cet examen devra être réalisé en dehors du programme de dépistage, via votre médecin, et ne sera pas exempté de franchise.

A savoir

- L'évaluation de la densité mammaire se fait visuellement par les radiologues, il peut exister des différences d'appréciation.
- Il n'est pas possible de prédire la densité mammaire avant la mammographie de dépistage.
- La densité mammaire n'a pas de lien avec la taille des seins et peut régresser au fil de l'âge (composition plus graisseuse du tissu mammaire). Ces modifications ne sont pas palpables.

Ma mammographie met en évidence une image douteuse, que va-t-il se passer ?

Ce résultat ne signifie pas que vous avez forcément un cancer. La lettre de résultat vous informera de la nécessité de réaliser un bilan complémentaire et quelles démarches entreprendre avec les conseils de votre médecin :

- **7 fois sur 10** : des examens radiologiques complémentaires (clichés mammographiques et/ou une échographie généralement) permettent d'emblée de conclure à des modifications bénignes du sein.
- **3 fois sur 10** : les examens radiologiques laissent fortement soupçonner un cancer du sein. On procède alors à un prélèvement de tissu (*biopsie, effectuée généralement par aiguille à travers la peau sous anesthésie locale*). Seul un examen au microscope de l'échantillon de tissu peut alors confirmer ou non un cancer.

Le résultat de votre bilan complémentaire vous sera communiqué par votre médecin ou un radiologue :

- **Dans 9 cas sur 10** : les images douteuses vues à la mammographie ne sont pas causées par un cancer du sein mais par un problème bénin. Vous pourrez généralement à nouveau participer au programme de dépistage dans deux ans.
- **Dans un cas sur 10** : un traitement pour cancer du sein devra être organisé.

A savoir : si la mammographie décèle une image douteuse, les examens complémentaires seront dans tous les cas remboursés par l'assurance de base (LAMal) mais avec l'application de votre franchise et de la quote-part de 10%.

Que se passe-t-il si un cancer du sein est diagnostiqué ?

Si un cancer du sein est diagnostiqué, votre médecin vous informera en détail de la suite des démarches. Vous serez prise en charge par une équipe réunissant différents spécialistes afin de déterminer le meilleur traitement possible. Si vous êtes en difficulté face à ce diagnostic, sachez que des associations de soutien peuvent vous aider.

Vous pouvez notamment contacter la Ligue vaudoise contre le cancer :

<https://vaud.liguecancer.ch/>

Téléphone : 021 623 11 11

Termes médicaux

Chimiothérapie : traitement visant à détruire les cellules cancéreuses. Les médicaments utilisés ont la propriété de bloquer la formation des cellules cancéreuses.

Dépistage systématique : examens de dépistage réalisés sur des groupes de population définis. On parle aussi de dépistage organisé.

Dose d'irradiation : quantité de rayons reçus par le corps humain lors d'un examen radiologique, ici lors de la mammographie.

Échographie : examen qui utilise des ultrasons pour découvrir des modifications dans un organe du corps humain, ici dans le tissu mammaire.

Examen de dépistage : examen qui a pour but de déceler la maladie le plus tôt possible, avant qu'elle ne provoque des symptômes.

Exemption de franchise : en cas de soin médical exempté de franchise, vous ne devrez payer que la quote-part de 10%.

Mammographie : radiographie des seins.

Radiologue : médecin qui dispose d'une formation spécifique pour poser un diagnostic à l'aide de radiographies, d'échographies, etc.

Symptôme : signe indiquant la présence d'une maladie ou d'une lésion.

Technicien / technicienne en radiologie médicale (TRM) : professionnel ayant suivi une formation spécifique et continue pour effectuer des examens radiologiques, dont les mammographies.

Tumeur : grosseur anormale apparaissant dans un organe. Les tumeurs peuvent être cancéreuses (malignes) ou non cancéreuses (bénignes).

Informations complémentaires

Programmes vaudois de dépistage du cancer

Unisanté

0848 990 990 (tarif local)

secretariat.sein@unisante.ch

www.pvdc.ch

Ligue vaudoise contre le cancer

021 623 11 11

<https://vaud.liguecancer.ch/>

Swiss Cancer Screening

Site d'information pour les programmes de dépistage :

www.swisscancerscreening.ch

Ligue suisse contre le cancer

www.liguecancer.ch/prevention

Conception/rédaction

Programmes vaudois de dépistage du cancer - Unisanté

Août 2020

Notes

Mes rendez-vous “Santé femme”

Contrôle gynécologique : _____

Contrôle mammographique : _____



Dépistage du cancer du sein
Canton de Vaud

unisanté

Centre universitaire de médecine générale
et santé publique • Lausanne

Programmes vaudois de dépistage du cancer

Unisanté

Route de Berne 113

1010 Lausanne

Tél : 0848 990 990 (tarif local)

Fax : 021 314 14 46

depistage.sein@unisante.ch

www.pvdc.ch

Unil

UNIL | Université de Lausanne

**swiss
cancer
screening**



ligue suisse contre le cancer



ligue vaudoise contre le cancer